

PROJET D'ORDRE DU JOUR
1^{er} mars 2022 à 20h

La séance se tiendra au 955 rue de l'Église (Ancienne Caisse populaire)

La séance est tenue avec la présence du public. Nous devons respecter les normes de distanciation, soit 50% de la capacité de la salle, donc ± 35 personnes. Cela respecte les mesures sanitaires spécifiques aux municipalités en vigueur.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ORDRE DU JOUR

2.1 Adoption de l'ordre du jour du 1^{er} mars 2022

3. ADMINISTRATION

3.1 Création et la mise sur pied d'un comité de suivi de plan MADA-Famille

3.2 Demande d'appui et de commandite – Les Rendez-vous sur le Parvis

3.3 Nomination d'un représentant auprès de la Zone d'intervention prioritaire (ZIP)

3.4 Avis de motion – édictant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

3.5 Adoption du projet de Règlement #2022-674, édictant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

3.6 Travaux au 955 rue de l'Église – Travaux supplémentaires

4. SERVICE DE COMPTABILITÉ

4.1 Dépenses incompressibles et comptes à payer

5. AGENDA POLITIQUE

5.1 Embauche d'un Coordonnateur des loisirs

5.2 Services professionnels – Mandat à la MRC de Lotbinière

6. URBANISME

6.1 Dépôt du procès-verbal de la réunion du 19 janvier 2022

6.2 Avis de motion visant à modifier le Règlement sur les dérogations mineures

6.3 Adoption du projet de Règlement #2022-678 modifiant le Règlement #97-370 sur les dérogations mineures en ce qui a trait à la justification de demandes de dérogation mineure et à la procédure de demande de révision des demandes de dérogation mineure

6.4 Demande de PIIA – 3620 route Marie-Victorin

6.5 Demande de PIIA – 4395 route Marie-Victorin

6.6 Demande de PIIA – 4512 route Marie-Victorin

6.7 Demande de PIIA – 4540 route Marie-Victorin

6.8 Avis de motion modifiant le Règlement de zonage

6.9 Adoption du premier projet de Règlement #2022-675 visant à corriger les irrégularités administratives du règlement

6.10 Avis de motion modifiant le Règlement de zonage

6.11 Adoption du premier projet de Règlement #2022-676 visant à intégrer au règlement de zonage le règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles, clarifier et encadrer les usages dérogatoires protégés par des droits acquis et renforcer les normes relatives aux résidences de tourisme

6.12 Avis de motion modifiant le Règlement des permis et des certificats

6.13 Adoption du premier projet de Règlement #2022-677 visant à modifier les tarifs de certains permis et certificats et à corriger les irrégularités administratives du règlement

6.14 Avis de motion modifiant le règlement harmonisé

6.15 Adoption du premier projet de Règlement #2022-679 visant à modifier le règlement harmonisé sur la sécurité publique et protection des personnes des propriétés (RHSPPPP) no.2019-650 afin de modifier certaines limites de vitesse à l'intérieur du périmètre urbain

7. DIVERS

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

10. LEVÉE DE LA SÉANCE